



# Administrateur de Réseaux d'Entreprise

## PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :  
**Christian SANSEIGNE**  
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :  
**Catherine RENE**  
03 86 49 26 20  
accueil.ies@lamaisondelentreprise.com

## UN MÉTIER

### Descriptif

Le professionnel sera capable de participer au sein de l'entreprise à la mise en œuvre des systèmes informatiques, des réseaux, des télécommunications et d'en assurer la gestion, l'exploitation et les évolutions.

Au delà de la maîtrise technique du domaine par ce "technicien généraliste Informatique / Réseaux / Télécoms", les capacités attendues par les entreprises sont très fortes en termes de savoir-être (communicateur, organisateur, facilitateur...).

### Vos activités en entreprise

- Développer une architecture réseau client serveur (élaboration d'un cahier des charges, création d'interfaces utilisateurs, requêtes sur bases de données, gestion de projet...)
- Analyser, installer et configurer les éléments actifs du système d'information (justifier une infrastructure réseaux, mesurer et analyser les performances du réseau)
- Administrer, exploiter et maintenir les serveurs et le parc informatique (garantir la qualité de service, proposer une stratégie d'accès au système d'information)
- Assurer et maintenir la sécurité des systèmes d'information contre les intrusions et les pertes de données (effectuer une analyse pertinente des risques pour une mise en œuvre fonctionnelle des dispositifs de protection des accès réseaux et des données)
- Prendre en compte les contraintes administratives et juridiques liées au système d'information (rechercher des solutions optimisées en fonction des critères et contraintes administratives et budgétaire de l'entreprise)
- Assister les utilisateurs du système d'information (mettre en place les outils et les moyens permettant le transfert d'informations pertinentes, exploitables et fiables vers les utilisateurs)

## UNE FORMATION

### Public concerné

- Niveau Bac+2, à dominante scientifique.

### Connaissances à acquérir

- L'entreprise et son système d'information (Audit, Sécurité de l'information, Qualité, ...)
- Les architectures du système d'information (ERP, N-TIERS, .net), intégration, partage des applications de l'entreprise (EAI, SharePoint, ...)
- Système d'exploitation (Architecture des systèmes répartis, Linux, Windows, Clients légers)
- Concepts d'architectures virtuelles, de stockage (SAN, NAS, ...) et de disponibilité des données
- Virtualisation des systèmes d'exploitation
- Virtualisation d'applications / Citrix XenApp
- Technologies des réseaux (Architecture et protocoles de communication des réseaux locaux et étendus, les réseaux sans fil)
- Outils de communication (Messagerie, Exchange, Intranet, Extranet)
- Voix sur IP et Téléphonie sur IP
- Programmation Switch et Routeurs
- DMZ sous Linux (Firewall, DNS, Proxy, Reverse Proxy, ...)
- Outils fondamentaux (Bases de données, modèles relationnel, SQL)
- Gestion et stratégie d'entreprise (Structure et organisation de l'entreprise, management stratégique)
- Elaboration d'un cahier des charges
- Gestion (Analyse des coûts, budget ROI), dimension économique des projets
- Management de projet, outil de gestion de projets

# Administrateur de Réseaux d'Entreprise

## Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat sera invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

## Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur le site d'Auxerre
- L'alternance (1 à 2 semaines de formation, 3 semaines en entreprise)

Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.

- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

## Validation des études

- **Validation professionnelle :**  
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie  
"Administrateur de Réseaux d'Entreprise"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat : réussite aux épreuves, rédaction d'un mémoire et soutenance devant un jury de professionnel

- **Validation universitaire :**  
Inscription à l'Université de Bourgogne pour les titulaires d'un bac+2 à l'entrée de la formation.

La formation est validée par une **Licence Professionnelle Gestionnaire de Système Informatique d'Entreprise** délivrée par l'Université de Bourgogne.

Modalités de délivrance : réussite aux épreuves, rédaction d'un mémoire et soutenance devant un jury comprenant des universitaires et des professionnels

- **Validation CNAM :**  
Inscription aux Unités de Valeur du CNAM (optionnelle)

## Partenariat

### Professionnel

- Cisco (Networking Academy)
- Orange Business Services (VoIP, ToIP, ...)
- Microsoft (IT Academy)
- CNAM (Unités de valeur)

### Universitaire

- Université de Bourgogne



## UN EMPLOI

### Le contrat de professionnalisation

Ce contrat de travail a pour objet de permettre à son bénéficiaire, jeune de moins de 26 ans et demandeur d'emploi de plus de 26 ans, d'acquérir une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général et l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise entre 6 et 12 mois. Des dispositions spécifiques peuvent dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (Nous consulter). La rémunération varie de 55 % à 100% du SMIC\*, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

**Financement :** L'entreprise d'accueil peut bénéficier de réduction ou d'exonération de charges sociales en fonction de la situation du signataire du contrat, ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).

**Accès :** Ouvert aux demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise (Congés Individuel de Formation et Formation Continue)

\* Sous réserve de l'application de dispositions conventionnelles plus favorables.